

## DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 08 MARS 2021

Objet : **GENAY - BORNAGE : PROCEDURE DE CESSION DE TERRAIN**

Membres élus présents : MM. BAILLY - MME BERTHOLON – BERTILLOT - MM. BERTOLOTTI - BORTOT - MME BRUN-MILLET - MM. BUGAUD - MME DELLABLANCHE - MM. DUMAS - FONTENAT – FRATTA - GALLET - JOSEPH - JOUSSEAU - LUGAND - MARMILLON - MARTIN - MERCIER - MONNET - MME NALLET - MM. PENON - PRADEL – VERNE - MME VILLARD

Notre Compagnie a été sollicitée par le géomètre d'un promoteur immobilier dans le cadre d'une acquisition de parcelle au cœur de la zone industrielle de GENAY (69, mais cette commune était précédemment dans le 01).

Cette parcelle d'environ 300 m<sup>2</sup> constitue actuellement un passage entre deux terrains. Malgré l'absence de connaissance de cette immobilisation dans nos comptes, les services du cadastre confirment la copropriété de cette parcelle entre notre Compagnie et la CCI de Lyon. Pour permettre l'intégration de ce terrain à la parcelle attenante, et dans la perspective de nous faire une offre de rachat, il a été demandé un bornage et une reconnaissance de limites. Selon les estimations les plus hautes de la CCI Lyon Métropole, cette parcelle devrait se négocier à moins de 100 000 €.

Constatant l'inutilité de cette parcelle à Genay dans la stratégie immobilière de notre Compagnie et en coordination avec le service patrimoine de la CCI de Lyon Métropole, le Bureau autorise le Président à lancer la procédure de cession de ce terrain, qui sera soumise à l'approbation des services de Monsieur le Préfet de Région.

Il vous est donc demandé de bien vouloir autoriser le Président à lancer la procédure de cession de ce terrain, qui sera soumis à l'approbation des services de Monsieur le Préfet de Région.

**L'Assemblée, vu les éléments présentés ci-dessus, autorise le Président à lancer la procédure de cession de ce terrain, qui sera soumis à l'approbation des Services de Monsieur le Préfet de Région Auvergne-Rhône-Alpes.**

La présente délibération a été prise dans les conditions suivantes :

- Nombre de Membres Élus .....	36
- Nombre de Membres en exercice .....	32
- Nombre de Membres présents .....	24
- Nombre de voix pour .....	24
- Nombre de voix contre .....	0
- Nombre d'abstentions .....	0

Pour Extrait Certifié Conforme,

Frédéric BORTOT  
Vice-Président



Patrice FONTENAT  
Président

